

Mode - Subjonctif

Strong n°5792

Définition

Le « mode subjonctif » est le mode de la probabilité et de la possibilité. L'action décrite peut ou non se produire, en fonction des circonstances. Les phrases conditionnelles du troisième type (« ean » + le subjonctif) sont toutes de ce type, de même que de nombreux ordres soumis à des conditions, telles celles commençant par « ina ».

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com